

BUREAU DU CLIS

REUNION DU 6 novembre 2002-COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Bernard FITOUSSI, Préfet de la Meuse,
- Mme Sylvie MALFAIT-BENNI, conseillère générale de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM,
- M. Michel MARIE, CDR 55,
- M. André MOUROT, CEDRA,
- M. Pascal WOJCIK, CFDT Meuse,
- M. Alain THIZON, DRIRE Champagne-Ardenne,
- M. Jack-Pierre PIGUET, directeur du laboratoire ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- M. Jérôme STERPENICH, CLIS,
- Mlle Sandrine SOEHNLEN, CLIS,

Etait invité :

- M. C-E TOLLU, Secrétaire Général de la Préfecture de la Meuse

Etaient excusés :

- M. Alain WAQUET, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Marcel LAMBINON, Président de la CCI de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt,
- M. Jean MALOLEPSZY, CGC,

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 23 septembre 2002.

M. FERY, coordonnateur « Grands Chantiers » demande par courrier à ce que soient rectifiés les montants des engagements des GIP, soit 16,7 M€ pour la Meuse, au lieu de 21, et 14 M€ pour la Haute-Marne, au lieu de 18,4.

M. PIGUET souhaite également préciser que la durée des différentes étapes d'un stockage, et donc des capacités de réversibilité, peut être estimée (cf infra), que la campagne de forages en 2003 a pour objectif de caler les modèles hydrogéologiques (et non de les obtenir), et enfin que les réflexions

portant sur l'organisation générale du chantier sont conduites par le Groupement Fond Est, sous sa responsabilité.

Sous réserve de ces observations, le compte-rendu est approuvé.

M. MOUROT revient sur la campagne 2003 de forages, estimant que les sites choisis et l'orientation retenue (à la verticale) ne permettront pas de répondre aux questions de la CNE, notamment sur les failles. M. PIGUET indique que l'objectif de ces forages est hydrogéologique et géochimique. Les forages sont situés sur des lignes sismiques (pour une corrélation entre les données géophysiques et les données hydrogéologiques), avec une direction générale est-ouest, pour laquelle il manque des connaissances.

2) Retour sur le dossier 2001 HAVL Argile.

M. PIGUET rappelle que l'ANDRA a une approche de la réversibilité par étapes, les durées de chaque étape pouvant être estimées : période d'exploitation du stockage (100 ans) ; phénomène de resaturation de la roche après fermeture (100 à 200 ans) ; processus de dégradation des colis (1000 à 2000 ans) ; rétention de certains radionucléides et circulation d'autres (100 000 ans pour atteindre les couches inférieures, dogger ou supérieures, oxfordien) ; sortie éventuelle par l'une ou l'autre de ces couches, selon le sens ascendant ou descendant des gradients de charge (500 000 ans pour sortir de l'oxfordien, plusieurs millions d'années pour sortir du dogger). Pendant ces différentes périodes, la nocivité des radionucléides décroît, et il reste à estimer quelle quantité restera en cas de retour à la biosphère, et avec quelle activité.

M. FLEURY s'interroge sur la durée au-delà de laquelle la réversibilité ne sera plus possible et sur les problèmes de coût. M. le Préfet estime que la réversibilité peut être envisagée au-delà de la période d'exploitation, s'il est prévu une surveillance avec une prise en charge par la collectivité. Cela pose la question d'une analyse économique à long terme sur le coût de tel ou tel choix de réversibilité, à niveau technologique constant.

MM. MARIE et MOUROT remarquent que le rapport de la commission Turpin sur La Hague donne des indications sur le coût (et les dangers) pour un stockage en surface.

En réponse à M. MOUROT, M. PIGUET confirme que le retrait de la roche (5 % selon M. MOUROT) entraîné par la désaturation n'est pas entièrement compensé par le gonflement dû à la resaturation, et que ce phénomène est pris en compte dans les recherches menées par l'ANDRA.

3) Rencontre avec la CNE.

MM. COLLIN, JAQUET et STERPENICH se sont rendus à Paris le 18 octobre afin de rencontrer MM. de MARCILY, hydrogéologue, membre de

la CNE, PORTAL, secrétaire scientifique de la CNE, et POUCHAN, professeur d'hydrogéologie à l'Université de Bordeaux. La discussion a porté sur la présence de l'eau sur le site, sur sa circulation, sur son influence sur un éventuel stockage, et sur le rôle qui lui est attribué dans les concepts.

De premiers éléments de réponse ont été donnés lors de la réunion (différents modes de circulation, raisons de la faible perméabilité des couches encadrant le callovo-oxfordien, intérêt d'une étude sismique étendue...). M. POUCHAN a été chargé d'établir un rapport qui sera présenté lors de la venue de la CNE le 12 novembre, et diffusé.

4) Compte-rendu du séminaire COWAM.

Mme MALFAIT-BENNI, Mlle JOTTER (représentant M. DOSE), MM. FERNBACH, JAQUET et STERPENICH se sont rendus à Fürigen (Suisse) du 12 au 15 septembre, afin de participer au 3^{ème} séminaire organisé dans le cadre du programme COWAM. L'étude de cas portait sur l'expérience suisse de Wellenberg (site retenu pour l'implantation d'un stockage de déchets faiblement et moyennement radioactifs). Il convient de noter qu'un référendum cantonal s'est déroulé la semaine suivante, le résultat étant le refus de la construction d'une galerie expérimentale.

Les travaux des groupes de recommandations se sont poursuivis, notamment sur la démocratie locale, l'implication des acteurs locaux et l'expertise scientifique. Ils seront finalisés lors du prochain séminaire, qui se déroulera à Cordou (Espagne) du 13 au 16 mars 2003.

5) Questions diverses.

- Modification de la composition du bureau :

M. MOUROT devient membre du bureau, représentant le CEDRA, en remplacement de M. COLLIN.

- Désignation d'un vice-président :

M. le Préfet fait part de la note du service juridique du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, qui ne fait pas obstacle à la désignation d'un vice-président dont le rôle est de suppléer le Président en cas d'absence.

Il propose que le vote, s'il est décidé, se fasse à bulletin secret, selon les modalités d'un scrutin majoritaire à deux tours (élection au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés, élection au deuxième tour à la majorité relative, tous les candidats au premier tour, mais seulement eux, pouvant se maintenir), avec possibilité pour un membre de disposer au maximum de deux pouvoirs.

Un courrier précisant ces dispositions, ainsi que les candidatures de Mme MALFAIT-BENNI et de M. FLEURY, sera adressé aux membres du CLIS dès que possible.

- Point sur le chantier :

M. FIGUET signale qu'une audience est prévue le 20 novembre au TGI de Bar le Duc. A cette occasion, de nouvelles dispositions, prises suite au rapport de l'APAVE (vérification de la conformité de l'équipement), seront présentées au Président du TGI et à l'inspecteur du travail. Par ailleurs, le GFE met en place de nouvelles procédures et l'équipe d'experts « sécurité » (assistance au maître d'ouvrage) a été renforcée.

M. le Préfet s'étonne qu'aucun membre du CLIS n'ait été invité à la dernière réunion du CISSCT, le 17 septembre. Il ajoute, avec MM. ALLEMEERSCH et WOJCIK, qu'une information en temps réel serait préférable.

M. WOJCIK estime que l'organisation de ce chantier est complexe et qu'elle a peut-être été sous-estimée. Il constate qu'il y a eu d'importantes carences avant les accidents et de graves manquements, et que l'élaboration de nouvelles dispositions demande beaucoup de temps.

En réponse à la proposition de M. MARIE d'inviter un représentant de l'Inspection du travail à une prochaine réunion du bureau, M. le Préfet indique qu'en la matière, l'Inspection du Travail est indépendante, et que de surcroît, cela ne serait possible qu'une fois une décision de justice rendue. Des membres du bureau indiquent qu'il serait également intéressant d'inviter le responsable du GFE ou M. LE BARS.

- Projets routiers :

Un document récapitulatif des travaux routiers en cours ou prévus autour du site est diffusé. Suite à une observation de M. MARIE, il est précisé que certains des projets recensés ne sont pas liés à l'implantation du laboratoire.

- Groupe de travail « Programme d'expérimentations » :

M. FLEURY rappelle que le groupe de travail cherche dans un premier temps à faire analyser le programme expérimental du laboratoire. Il est décidé de faire un appel à projet (équipes, coût, durée), après avoir lister les organismes susceptibles de faire ce travail.

6) Date du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau est fixée au lundi 16 décembre 2002, à 17h30, à la mairie de Bure ou à la salle des fêtes d'Echenay.